

Marchés annuels de l'année 2007 - Autorisation de signature

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assurer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Les marchés à passer seront, pour la plupart, à bons de commande.

Il est proposé, ci-dessous, une quatrième liste d'opérations de ce type pour l'année 2007.

Services	Intitulé	Montant annuel
Bâtiments	Travaux d'entretien d'électricité, courants forts, courants faibles, dans les bâtiments communaux - Année 2007 - 2 lots identiques	Minimum pour les 2 lots : 100 000 € TTC Maximum pour les 2 lots : 300 000 € TTC
	Travaux d'entretien de chauffage, ventilation et plomberie dans les bâtiments communaux - Année 2007	Minimum : 20 000 € TTC Maximum : 60 000 € TTC

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mises en concurrence.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2006.